
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Rapport d'activités 2016

Avant d'examiner le travail spécifique des groupes, nous devons présenter la vie de notre structure en 2016.

À la fin de l'année 2016, l'AFCAE comptait 976 membres, représentant 1150 établissements. Il faut y ajouter les 25 associations territoriales qui sont, pour nous comme pour les salles, un relais important. Cette année encore, nous avons connu une hausse de nos adhérents, avec 46 nouveaux cinémas et 3 nouvelles associations territoriales.

Plus largement, en 2016, le mouvement Art et Essai se composait de 1162 cinémas classés par le CNC, dont plus de la moitié avec au moins un label. La majorité d'entre eux est implantée dans des villes petites et moyennes, ou en zone rurale. Ce maillage des salles Art et Essai, sans équivalent ailleurs, est le résultat d'un travail conjugué constant des professionnels et des pouvoirs publics, qui assure la diffusion des films dans leur diversité, sur le territoire.

Les salles Art et Essai ont bénéficié, dans l'ensemble, d'une embellie en 2016, avec une hausse de leur fréquentation, de l'ordre de 15% en moyenne. Les films recommandés ont suivi ce mouvement, en enregistrant 47 millions d'entrées.

Voici pour le tableau d'ensemble qui nous permet de mieux apprécier les actions et activités de l'AFCAE, que nous avons choisi de présenter, cette année, en nous focalisant sur les principales actions politiques, puis sur les nouveautés mises en œuvre, tant dans les actions culturelles que dans la communication.

I. LES PRINCIPALES ACTIONS POLITIQUES

L'année 2016 a été particulièrement intense sur le plan des actions politiques.

- La réforme du classement Art et Essai

Le premier sujet est évidemment la réforme du classement Art et Essai des salles, qui vient d'être finalisée, le 7 avril dernier, par l'annonce officielle du CNC, au Studio des Ursulines, à Paris.

Cette réforme est la suite de la mission confiée par Frédérique Bredin à Patrick Raude à la fin du mois de novembre 2015. Pour l'AFCAE, c'est l'aboutissement d'un an et demi de travail important des élus et des permanents de la structure, ainsi que de discussions régulières avec le CNC et les principales organisations concernées : FNCF, SCARE, GNCR.

Nous ne détaillerons pas ici les principales mesures, qui seront synthétisées dans le rapport moral et seront l'objet de la première partie de notre table ronde de demain.

Il reste à rendre vivante cette réforme, dont la mise en œuvre s'étalera sur deux ans, tout en s'attelant à deux chantiers restés en suspens, mais qui y sont liés :

- La question de la recommandation des films *a priori*, voulue par le CNC qui juge ce changement nécessaire pour moderniser le système et faire de cette recommandation un nouvel outil de régulation ;
- L'élargissement, à certaines grandes villes, de l'Aide à la Programmation Difficile. Demande que l'AFCAE avait déjà portée, avec d'autres, auprès de Patrick Raude qui en avait retenu le principe.

- **Les Assises du Cinéma et la loi « Création » du 7 juillet 2016**

L'année 2016 a été marquée également par la reprise des Assises du cinéma, qui a examiné les conditions d'évolution de la régulation en matière de la diffusion des films en salles.

Rythmées par une lettre de cadrage de la Ministre de la Culture et de la Communication, en mars 2016, la douzaine de réunions organisées au printemps dernier a abouti à la signature officielle, à Cannes, le 13 mai dernier, d'un accord signé par toutes les organisations professionnelles concernées.

Cet accord a abouti :

- à l'extension et la modification des engagements de programmation des exploitants ;
- à la création d'engagements de diffusion pour les distributeurs de films recommandés Art et Essai, sortis sur 175 écrans au moins ;
- à impulser, à la suite des revendications de la petite exploitation au Congrès, en septembre 2015, l'élaboration, au mois d'août 2016, d'une recommandation de la Médiateur du cinéma très importante, pour beaucoup d'adhérents, sur les conditions d'exposition des films dans les cinémas mono-écrans.

Ce nouveau chapitre des Assises a aussi été un moteur pour relancer la question d'une juste rémunération des exploitants indépendants, acceptant les formules d'accès illimité au cinéma. La loi « Création » du 7 juillet 2016 a autorisé le Gouvernement à mener, par voie d'ordonnance, cette réforme – réclamée par l'AFCAE et l'ARP depuis 2011 !

Ordonnance adoptée le 3 mai dernier qui corrige enfin les dysfonctionnements existants dans la rémunération des exploitants « garantis » (double imputation de la TSA, moindre rémunération en cas de taux de location dégressifs). Le texte est aussi le résultat d'actions auprès du Ministère de la Culture et du CNC, menées par l'AFCAE, en pleine collaboration avec l'ARP, le SCARE et les Cinémas Indépendants Parisiens (CIP).

- **Le soutien des adhérents devant la Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique et devant la Médiateur du Cinéma**

Comme chaque année, l'AFCAE a accompagné, devant la Médiation du Cinéma ou devant la Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique (CNAC), les adhérents qui en font la demande. Nous avons ainsi accompagné avec succès le GRAC, en novembre dernier, qui s'opposait à la création d'un cinéma « Mégarama », de 7 écrans, à Givors. Nous sommes également intervenus sur Andernos.

En ce domaine, il nous faut relever deux nouveautés, votées par le Conseil d'administration :

- La possibilité pour l'AFCAE de faire un recours direct contre les décisions des CDAC, notamment lorsqu'aucune salle Art et Essai, pouvant être impactée par un projet, n'est en mesure d'exercer elle-même un recours.
Notons également, mais ce sera l'objet du rapport de ce groupe, que les Associations Territoriales ont impulsé une dynamique locale contre les projets mettant en danger l'aménagement culturel du territoire.
- La possibilité d'une prise en charge par l'AFCAE des frais de déplacement des adhérents qu'elle accompagne pour une audition devant la CNAC.
Il en est d'ailleurs de même des frais de déplacement liés à une procédure de conciliation devant la Médiateur du Cinéma, lorsque l'AFCAE est sollicitée.

- **Autres Actions Politiques**

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'AFCAE a également été auditionnée par Jean-Marie Dura, dans le cadre de son rapport sur « La salle de demain » ; par les députés Marietta Karamanli (PS) et Rudy Salles (LR) dans le cadre du rapport sur « La politique européenne du cinéma », qui a donné lieu à une résolution adoptée par l'Assemblée Nationale le 15 février dernier.

L'AFCAE a aussi participé, par le biais de ses représentants, à de nombreuses Commissions, dont les Commissions Art et Essai, les réunions de la Mission Cinéma, de la FNCF, du CNC et de l'ensemble des organisations et institutions dans lesquelles elle est représentée.

II. LES NOUVEAUTÉS DANS LES ACTIONS CULTURELLES

- Le Festival AFCAE/Télérama

La 19^{ème} édition de ce Festival, qui s'est tenue en janvier 2016, a été l'occasion d'introduire plusieurs nouveautés :

- Un élargissement du nombre de cinémas participants, décidé par le Conseil d'administration. 300 salles ont ainsi pris part à la manifestation ;
- Un assouplissement, en nombre de séances, du cahier des charges pour les cinémas mono-écran (hors Paris) et les cinémas en catégorie E de moins de 4 écrans.
L'assouplissement des contraintes de programmation a permis l'exposition d'un plus grand nombre de films de la sélection.

Cette édition a représenté un record exceptionnel avec plus de 320 000 entrées, soit une progression de 30% par rapport à l'année 2015, avec une part de marché de 12% sur la semaine du Festival.

Parallèlement, lors de cette année 2016, le Conseil d'administration et le groupe Jeune Public ont œuvré à la création d'un nouveau Festival, toujours en partenariat avec Télérama, destiné aux enfants. Ce Festival, dont la 1^{ère} édition s'est tenue en février 2017, dans 116 cinémas adhérents, labellisés Jeune Public, a été un succès avec 50 000 entrées.

- Les Rencontres Nationales Art et Essai de Cannes

Plusieurs nouveautés également, en 2016, pour l'AFCAE à Cannes :

- La mise en place d'un « Rendez-Vous des Exploitants Art et Essai », qui a permis d'accueillir, sur la durée du Festival, les adhérents et partenaires du mouvement Art et Essai. Plusieurs réceptions y ont été organisées, notamment en partenariat avec :
 - Le SDI, pour le lancement des Rencontres du SDI ;
 - La CICAIE et l'AG KINO pour lancer la 1^{ère} Journée Européenne du Cinéma Art et Essai ;
 - Version Originale ;
 - *Positif* pour la soirée de clôture.

Chacun de ces temps festifs était organisé en partenariat avec un grand château de la région de Bordeaux. Plusieurs ateliers ont également été programmés.

- La nouvelle équipe a également proposé un nouveau support pour le bilan de l'année passée avec, lors de l'Assemblée Générale, une présentation sur écran des différents rapports, un montage des films soutenus, etc.
Rappelons que Patrick Raude est venu présenter, en exclusivité, son rapport sur la modernisation des salles Art et Essai, en présence de la présidente du CNC.
- Un temps d'échange privilégié était proposé avec Laurence Franceschini, la nouvelle Médiateur du cinéma.
- Et, pour la première fois, une affiche pour les Rencontres, réalisée par Federico Babina, architecte et graphiste italien.

Au-delà de ces nouveautés, les Rencontres Art et Essai ont continué de proposer la projection, en avant-première, de 9 films des différentes sélections cannoises, 6 d'entre eux ayant par la suite été soutenus par le groupe Actions Promotion.

Plusieurs des équipes de ces films nous ayant fait l'honneur d'être présents : Stéphanie Di Giusto (pour *La Danseuse*), Mohamed Diab (pour *Clash*), Bertrand Tavernier et Thierry Frémaux (pour *Voyage à travers le cinéma français*), Claude Barras et Céline Sciamma (pour *Ma vie de Courgette*), Kôji Fukada (pour *Harmonium*), Jean-Luc Gaëget et Patrick Sobelman (pour *L'Effet aquatique*).

Enfin, une table ronde a été proposée autour de « *L'exploitation Art et Essai en Europe* », en présence d'exploitants européens importants pour le mouvement Art et Essai.

Au final, ces Rencontres Art et Essai ont été un succès, avec plus de 850 participants sur 3 jours.

- **Le Prix Jean Lescure des Cinémas Art et Essai**

Une nouvelle action a été menée en 2016 par l'AFCAE : le Prix Jean-Lescure des Cinémas Art et Essai, se substituant au Concours de nouvelles du même nom, qui ne répondait plus aux attentes de la majorité des adhérents.

À partir d'une pré-sélection établie par le Conseil d'administration, plus de 300 adhérents ont voté, pour distinguer le film élu par les exploitants Art et Essai, sorti entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016. Le vote a conduit à primer deux films *ex aequo* :

- *La Tortue Rouge*, de Michael Dudok de Wit (Wild Bunch, sorti le 29 juin 2016)
- *Les Délices de Tokyo*, de Naomi Kawase (Haut et Court, sorti le 27 janvier 2016).

L'objectif de ce prix est double :

- Récompenser une œuvre remarquable avec une nouvelle exposition dans les salles Art et Essai durant l'été, période traditionnellement creuse pour l'Art et Essai ;
- Valoriser le travail de diffusion et d'animation des cinémas Art et Essai.

Les deux objectifs nous semblent avoir été remplis de manière satisfaisante, le Prix ayant favorisé l'exposition dans la durée des deux films primés qui ont enregistré de belles fréquentations durant l'été.

La remise officielle du Prix a eu lieu lors d'une séance publique, dans le cadre d'un partenariat avec le Festival International du Film de La Rochelle, en présence de l'un des producteurs de *La Tortue Rouge*, Valérie Schermann (Pima Linéa Productions).

De la même manière, un travail de communication a été spécifiquement engagé sur ce Prix, avec une attachée et un dossier de presse.

- **Journée Européenne du Cinéma Art et Essai**

Initiée par la Confédération Internationale des Cinémas Art et Essai (CICAE), la Journée Européenne du Cinéma Art et Essai (*European Art Cinema Day*) vise à devenir, à l'échelle européenne, un rendez-vous cinématographique du début d'automne, en améliorant l'image de l'Art et Essai, et valorisant son rôle — culturel mais aussi économique — pour la diffusion du cinéma européen.

Le dimanche 9 octobre 2016, plus de 400 cinémas dans 28 pays ont participé à la 1^{ère} édition autour d'avant-premières, de projections et de séances accompagnées sur des films européens, démontrant leur engagement collectif pour une diversité culturelle européenne.

En France, l'opération a enregistré plus de 12.000 entrées dans les 120 cinémas participants.

Cette manifestation a bénéficié de parrainages importants : les ministères de la Culture et de la communication en France et en Allemagne, Maren Ade (réalisatrice de *Toni Erdmann*), Stephen Frears et Isabelle Huppert. Elle a également reçu le soutien de Creative Europe Media, du CNC et de la FFA (*Filmförderungsanstalt*).

Des partenaires médias d'envergure ont montré leur intérêt, avec France Télévisions, Télérama et Positif. La bande annonce de l'opération, créée pour France Télévision, a été déclinée en 3 versions en fonction des supports. Diffusée dans les salles participantes, sur les chaînes et le site internet du groupe audiovisuel public. Positif a publié une pleine page dans son édition de septembre. Télérama a également communiqué et publié un rédactionnel de Pierre Murat.

Un site internet Artcinemaday.org et une page Facebook ont été dédiés à cette opération.

Le rapport parlementaire sur « La politique européenne du cinéma », rendu en fin d'année 2016, a salué cette initiative et encouragé son développement.

Au-delà de ces nouveautés, l'AFCAE a renouvelé ses actions récurrentes, dont une partie sera présentée dans les rapports des groupes de soutien, ainsi que ses partenariats (Jour le plus Court, Sommet des Arcs, etc).

III. LES NOUVEAUTÉS DANS LA COMMUNICATION

- Le site internet de l'AFCAE

Un développement de l'espace adhérents du site internet a été mis en œuvre en 2016. Ce nouvel espace est éditorialisé autour de 10 onglets pour trouver plus facilement les différents contenus.

Ce développement a été fait en même temps que la numérisation du Catalogue Jeune Public, détaillée dans le rapport du groupe Jeune Public.

- Page Facebook et Newsletters

L'AFCAE a créé en 2016 une page Facebook, pour relayer rapidement les actions de la structure. En partageant ses informations et celles de ses partenaires, la page permet à l'Association de communiquer plus rapidement.

Cette page est un relais qui s'ajoute aux newsletters, régulièrement envoyées aux adhérents, ainsi, suivant l'objet, qu'aux professionnels et institutionnels du secteur. Du relevé des principales décisions du Conseil d'administration aux soutiens, cet outil accélère l'échange d'informations au sein de la structure, et permet de donner de nouveaux outils aux adhérents.

- Les actions en direction des médias

Au-delà des actions récurrentes en direction des médias (l'AFCAE a fait l'objet de 130 parutions dans la presse), pour faire connaître nos positions, en défendant les intérêts des salles Art et Essai, l'Association a, pour la première fois, en 2016, acheté des espaces dans la presse professionnelle.

- Charte graphique et Courrier de l'Art et Essai

Enfin, même si nous anticipons sur l'année 2017, il nous faut achever cette partie du rapport en évoquant le chantier de la refonte de la charte graphique de l'AFCAE, dont vous avez découvert le nouveau logo, ainsi que le nouveau Courrier de l'Art et Essai. Cela marque la volonté d'uniformiser et rajeunir la forme de notre communication. Il s'agit également de proposer un magazine avec de nouvelles rubriques, utiles aux exploitants, et abordant des sujets que la presse professionnelle n'a pas toujours la place de traiter.

*

En conclusion, nous voudrions souligner que, comme en 2015, l'équipe en place s'est inscrite dans le sens du développement de nouvelles actions, tout en confortant les activités déjà en place et ce, en s'appuyant sur les bases solides qui avaient été construites depuis plus de 20 ans.

Tout cela est le fruit d'un travail collectif et participatif : des élus aux membres des groupes de travail, tous bénévoles, en passant par chacun des permanents, avec une équipe renforcée depuis deux ans. L'ensemble assurant le bon fonctionnement de la structure et la mise en œuvre des actions, pensées pour accompagner au mieux le plus grand nombre de salles adhérentes.